

ATELIER MICRO-INFORMATIQUE

Année 2017-2018

Cet Atelier reprendra son activité le:

JEUDI 12 OCTOBRE 2017 A 13 H 30

L'atelier se tient dans les locaux du B.I.C. (Boulogne Informatique Club)

30 rue de l'Ancienne Mairie à Boulogne-Billancourt
(Voir plan joint)

Les sessions ont lieu : **les jeudis après-midi de 13 H 30 à 17 H 30.** pour les activités de base
Les jeudis matin de 10 h à 12h éventuellement pour certaines activités

Les cours ont lieu dans une ambiance très conviviale et le club est ouvert aussi bien aux « débutants/débutants » (si c'est votre cas, n'hésitez surtout pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus) qu'aux personnes plus ou moins expérimentées mais qui désirent approfondir tel ou tel logiciel ou découvrir de nouvelles possibilités. (Logiciels, matériels, technologie etc...)

Le programme de cette année sera finalisé avec vous le 12 octobre à partir des thèmes proposés. (Voir pièce jointe)

Le cout de l'inscription est de **140 €** pour l'année. (Elle inclut la cotisation au BIC de 80 €)

Pour faciliter la participation à notre atelier, il est prévu:

Un *forfait pour 10 séances au choix, 70 €* (dont 30 € part du BIC)

Une *adhésion d'essai*, pour qui souhaiterait « tester » l'atelier, ou se tester soi-même, avant adhésion définitive. Valable pour 2 sessions, son montant de **20 €** sera déduit de la cotisation pleine en cas d'inscription définitive.

Les personnes intéressées voudront bien retourner le papillon ci-dessous à

Alain SAGNIMORTE
22 Avenue Guy de Maupassant
78400 CHATOU

Ou prendre contact avec lui : ☎ : 01 39 52 84 24 Email : alain.sagnimorte@gmail.com



ATELIER INFORMATIQUE ANNEE 2017-2018

NOM :..... PRENOM :.....



.....Email :.....

DEBUTANT : OUI NON EXPERIENCE : FAIBLE MOYENNE ELEVEE

SOUHAITS PARTICULIERS :.....

.....
.....
.....

BOULOGNE INFORMATIQUE CLUB

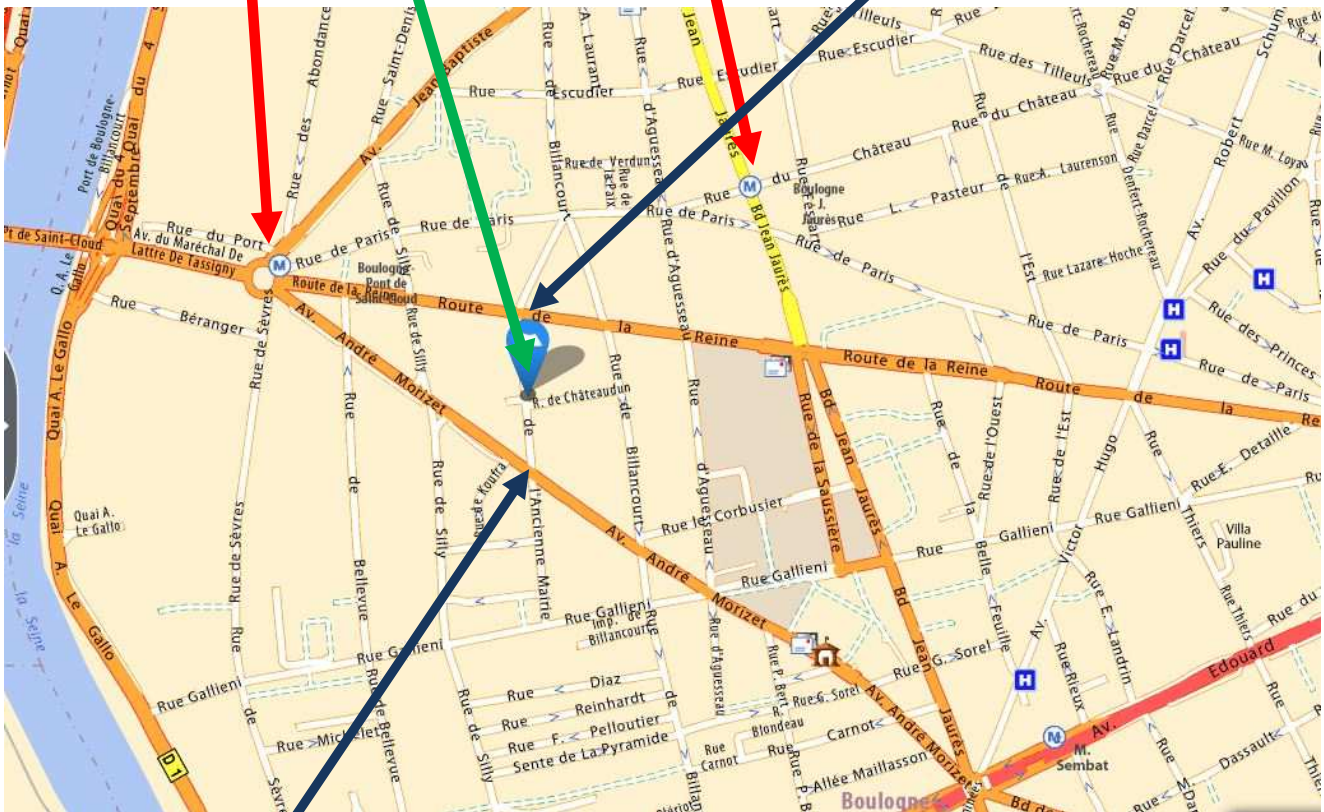
**30 RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE
(2^{ème} étage)**

Métro : Boulogne Porte de St Cloud (ligne 10)

Métro : Boulogne Jean-Jaurès (ligne 10)

BOULOGNE INFORMATIC CLUB

BUS LIGNE : 72



BUS LIGNES 126 et 175